

Bruxelles, le 17 juillet 2015

Négociation en vue d'apporter des améliorations au régime pénitentiaire de l'Établissement de défense sociale de Paifve.

Pour l'administration pénitentiaire : Mmes. Christine Oliosi, Jacqueline Use et Mrs Michael Dewitte, Laurent Sempot.

Pour le Conseil central de surveillance pénitentiaire : Mme. Véronique Laurent et Mrs Walter Thiery, Gérard De Coninck, Patrick Loodts, Fernand Schmetz (secrétaire).

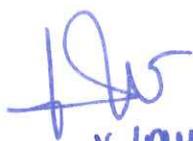
Lors de la négociation, les participants ont pris les engagements suivants.

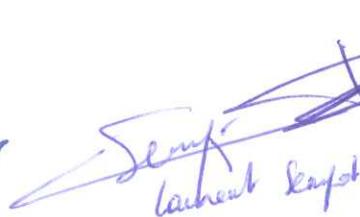
La direction de la prison de Paifve s'engage à :

- Remettre en état la cellule d'isolement actuellement insalubre.
- Paifve va développer des jardins avec potager.

Le docteur Loodts, président de la Commission de surveillance de Paifve, prend les engagements suivants :

- Certains détenus ont mal compris les interventions du Dr Loodts, concernant la prise des médicaments. Celui-ci en reverra quelques-uns, pour repreciser son message sur le suivi médical. Le Dr. Loodts n'incite pas les détenus à arrêter leur traitement, mais ils les incite à en parler avec leur psychiatre.
- Le Dr. Loodts s'engage à rencontrer le Comité médical. Il s'engage à avoir des contacts réguliers avec ce Comité.
- Le Dr Loodts s'engage à suivre la voie hiérarchique.


v. laurent


Laurent Sempot


Christine Oliosi


Jacqueline Use


Fernand Schmetz


Patrick Loodts


Mrs Michael Dewitte